

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Inauguration du Mémorial de la Shoah « Pierres du Souvenir »

Dimanche 26 avril 2026 - Nancy

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Préfet, cher Yves Séguy,

Mesdames et Messieurs les parlementaires, députés et sénateurs,

Madame la Présidente du Conseil départemental, chère Chaynesse Khirouni,

Monsieur le Maire et Président de la Métropole du Grand Nancy, cher Mathieu Klein,

Madame la première Vice-Présidente du Conseil régional, chère Valérie Debord,

Mesdames et Messieurs les élus du Consistoire Central régional,

Monsieur le Commandant d'Armes de la Place de Nancy,

Monsieur le Président du Consistoire central israélite de France, cher Élie Korchia,

Monsieur le Président de la Communauté juive de Nancy, cher Jean-Marc Sellam,

Monsieur le Président de l'association Mémoire de la Shoah en Lorraine, cher Richard Engel,

Mesdames, Messieurs,

En avril 2025, à quelque 25 kilomètres d'ici, à Toul, je me souviens encore des paroles d'un héros centenaire.

D'un résistant.

Et d'un des derniers survivants lorrains des camps de la mort.

Je me souviens de vos paroles, cher **Stefan Lewandowski**.

Devant des collégiens et lycéens, vous aviez lancé cette exhortation : « ***Quand quelque chose vous paraît injuste, soyez insubordonné.*** »

Ce devoir d'insubordination, c'est l'histoire même de la rafle de Nancy.

Nous sommes le 18 juillet 1942. Deux jours après la rafle du Vel' d'Hiv'.

Voilà près de 2 ans qu'Édouard Vigneron dirige le Service des étrangers.

Ce 18 juillet, il apprend l'inacceptable : 385 Juifs vont être raflés.

Il convoque son adjoint Pierre Marie et ses cinq hommes, Charles Bouy, Henri Lespinasse, Charles Thouron, Émile Thiébault et François Pinot.

Pierre Marie les regarde et lance : « *La situation est grave, les petits.* »

L'heure de l'insubordination a sonné. Avant l'aube, il faut avertir les malheureux. Leur fournir de faux papiers. Les faire fuir en zone libre.

Le lendemain, 32 Juifs sont raflés. 385 étaient visés.

Les autres ? Vigneron et ses hommes les ont sauvés.

Ils sont **Justes parmi les Nations**.

Ce récit résonne puissamment ici, sur ces terres lorraines qui portent les cicatrices de l'Histoire.

Il résonne aussi, intensément, en moi. Je fais partie, Monsieur le Maire, de ces familles que tu as évoquées.

Moi qui suis lorraine, nancéenne et petite-fille d'un résistant insubordonné.

À l'âge de neuf ans, seul et pieds nus, mon grand-père, **Kalman Braun**, quitta Łódź – où j'étais il y a deux mois pour honorer sa mémoire – et traversa l'Europe.

Il s'installa ici, à Nancy, en 1929. Il découvrit que tout n'était pas rose au pays des Droits de l'Homme. Le chômage. L'antisémitisme. Mais il s'accrocha, travaillant quinze heures par jour, dimanches compris.

Son histoire personnelle bascule en 1933. À la piscine de Nancy, Kalmann entend parler allemand. Elle s'appelle Rose. Elle est née à Munich et vient tout juste d'arriver en France. Avec ses parents et ses deux sœurs, elle a fui l'Allemagne et l'ignominie des premières lois antisémites. Ensemble, ils apprennent le français et s'établissent ici, dans la ville aux portes d'or.

En 1939, lorsque la barbarie nazie attaque sa terre d'accueil, Kalmann n'hésite pas une seule seconde. Le jour même de la mobilisation, il se présente au bureau de recrutement de la Légion étrangère.

Pour lutter contre l'idéologie nazie, le tailleur pose ses ciseaux. Il laisse son tissu et son atelier et prend les armes au service de cette France qui lui a tendu les bras.

Désormais, Kalmann devient, lui aussi, un insubordonné. Il rejoint la Résistance et combat au Maquis des Glières.

Mais dans le froid des montagnes, il ignore encore l'insoutenable vérité. Il ignore que sa famille, restée en Pologne, a été raflée et enfermée dans un ghetto, avant d'être déportée vers Auschwitz. Ses frères, ses sœurs, ses neveux et ses nièces... **vingt-huit personnes au total**. Vingt-huit vies effacées. Toutes victimes, comme six millions d'autres, de la Shoah.

**

C'est cette histoire, celle des résistants et suppliciés, que nous ne devons jamais oublier. Car comme nous en avertit cette sentence gravée sur une stèle, au cimetière israélite de Nancy où nous nous sommes rendus :

« Oublier le crime est un crime ».

Or aujourd'hui, l'oubli, ce vieux complice de la haine, progresse. 46 % des jeunes déclarent n'avoir jamais entendu parler de la Shoah. 60 % de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Comment s'étonner, dès lors, que, selon un tout récent sondage de la LICRA, ces cinq dernières années, un Juif sur deux ait été victime d'un comportement à caractère antisémite ?

Un sur deux. En France. Au XXI^e siècle.

La bête immonde frappe aujourd'hui partout. À Vandœuvre-lès-Nancy, par exemple, où, en 2019, une stèle en hommage à Simone Veil a été souillée d'une croix gammée.

Que nous est-il arrivé pour qu'en France, en Europe, des Juifs renoncent, par peur, à porter la kippa dans la rue ?

Pour que d'autres doivent prendre un nom d'emprunt pour commander sur Uber ?

Pour que la cheffe de la police de Berlin conseille aux Juifs et aux homosexuels d'éviter certains quartiers ?

Quand, à Épinay-sur-Seine ou Saint-Genis-Laval, un arbre en la mémoire **d'Ilan Halimi** est tronçonné ?

Et je repense ici à la mère d'Ilan. J'ai été bouleversée quand elle a souhaité que son fils soit enterré en Israël. Il n'était pourtant pas israélien. Mais elle avait peur. Peur que sa tombe ne soit un jour profanée jusque dans la mort. Et lorsqu'on voit ces arbres ainsi abattus... on se dit, avec effroi, qu'elle avait tragiquement raison.

Cette réalité révulse chacun d'entre nous. Car une responsabilité nous incombe, impérative et impérieuse : nous avons la garde de la mémoire. Et par-dessus tout, **nous avons la garde de nos morts.**

Ce devoir citoyen résonne avec une puissance singulière ici, à Nancy.

Nancy, qui abrite la **première synagogue** dont la construction a été autorisée sous le Royaume de France.

Nancy, où les archéologues ont retrouvé des sépultures juives du Moyen Âge.

Oui, depuis plus de mille ans, les Juifs sont à leur place, ici à Nancy, comme partout en France. Et tel est notre devoir : nous montrer fidèles à cet héritage, à notre histoire, en érigeant, pour les protéger, un véritable bouclier républicain.

**

Avec le Président du Sénat, nous avons assumé ce devoir, lorsque nous avons appelé tous les citoyens, le 12 novembre 2023, à **marcher pour la République et contre l'antisémitisme.**

Ce fut l'un des jours les plus bouleversants de ma vie politique. Je me souviens encore, en rentrant chez moi, regarder ces images d'une foule immense et digne. Près de 200 000 personnes en France... dont plus de 1 500 ici, à Nancy, place Stanislas.

Cette marche, Mesdames, Messieurs, nous a fait un bien fou. Elle nous a rappelé que la France – la vraie – n'est pas antisémite.

La France, ce ne sont pas ces faussaires de la République qui déforment les noms de famille avec des sous-entendus putrides. Ce ne sont pas ces cyniques qui, pour flatter les pires passions, font des jeux de mots nauséabonds.

La France, la vraie, c'est la France républicaine et universelle ! C'est la France d'Alfred Dreyfus et d'Adélaïde Hautval. Celle de Simone Veil et de Robert Badinter. Celle de Stefan Lewandowski et d'Édouard Vignerou.

C'est la France de ces maires qui à Bayonne, Lyon, Montpellier, ou Marly en Moselle, ont replanté des oliviers de la paix pour Ilan Halimi.

C'est cette France-là, belle, fraternelle, que nous chérissons. Cette France qui se dresse et s'engage pour l'autre, sans tout attendre de l'État et des pouvoirs publics.

Car désormais, le temps où l'on pouvait attendre que les solutions tombent d'en haut est révolu. Nous avons tous une action à mener. Nous sommes tous redevables. Et quand je dis « tous », je parle de nous, les citoyens, enseignants, associations, élus. **Et bien sûr de nous, les parlementaires.**

**

Présidente de l'Assemblée nationale, je vous l'assure : la Représentation nationale assume toutes ses responsabilités pour défendre nos principes républicains.

Les députés ont ainsi voté **la loi du 21 mai 2024 visant à sécuriser et réguler l'espace numérique**, instaurant une peine complémentaire de bannissement des réseaux sociaux pour les auteurs de haine.

Ils ont également voté la **loi du 31 juillet 2025 pour lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur**, qui renforce la prévention, systématise le signalement et durcit les sanctions contre les actes antisémites. Pour que les laboratoires du savoir ne deviennent pas ceux de la haine.

**

Pourtant, Mesdames et Messieurs, soyons lucides.

Nous aurons beau forger l'arsenal législatif le plus strict, publier des milliers de circulaires... si les consciences ne s'éveillent pas, l'encre du législateur séchera en vain.

Nous avons donc un besoin vital d'associations, d'enseignants, d'élus qui s'engagent pour accomplir ce « *travail de mémoire* », comme disait votre mère, cher **Pierre-François Veil**.

En somme, pour que la France reste cette Nation universaliste chère à Ernest Renan, il nous faut bâtir une véritable **République de l'engagement**.

Une France où chacun conduira une action à son niveau, à sa place. Et qui par la somme de toutes ces actions, restera ce qu'elle est profondément.

Et je me tourne ici vers les **jeunes présents avec nous** : je vous félicite pour votre engagement. Pour que chaque enfant, comme vous, ait un contact direct avec le tragique de l'histoire, j'ai formulé cette proposition : que **chaque élève, au moins une fois dans sa scolarité, se rende dans un lieu de mémoire de la Shoah.**

Comme au camp de Thil, où je m'étais rendue avec vous, chers Richard Engel et Élie Korchia. Comme à Écrouves, ce « Drancy lorrain ». Ou comme à la Maison d'Izieu.

Je crois fermement en cette éducation incarnée, par le patrimoine et les lieux de mémoire. Et c'est pourquoi je tenais à inaugurer ce mémorial, fruit du talent d'Arik Levy. Il prendra place dans un lieu ouvert. Un lieu de passage, visible, tout près de la gare, que nous inaugurons et pour lequel je veux remercier :

- la Région Grand Est, cher Franck Leroy,

- la Ville de Nancy, cher Mathieu Klein,

- l'association Mémoire de la Shoah en Lorraine, cher Richard Engel,

- la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, cher Pierre-François Veil,

- et les entreprises et citoyens qui y ont participé.

**

Mesdames, Messieurs, comme un symbole, ce mémorial sera installé à quelques pas de la **synagogue**, de la **place des Justes** et de la place **Simone Veil**.

Simone Veil, dont l'histoire familiale épouse celle de ces terres lorraines.

En 1944, au cœur des ténèbres, elle s'était retrouvée déportée dans le même convoi vers Auschwitz que **Paul Haguenuer**, grand-rabbin de Nancy.

Bien des années plus tard, à l'occasion de l'inauguration du Mur des Noms au Mémorial de la Shoah, celle qui repose aujourd'hui au Panthéon lança cet avertissement, qui résonne particulièrement aujourd'hui, je cite Simone Veil :

« Parce que la Shoah a été le mal absolu, elle doit continuer à interpeller, tout à la fois la mémoire collective et la conscience de chacun. Ainsi, chaque passant ou visiteur doit comprendre qu'en exterminant les Juifs, c'est l'Humanité tout entière qui a été assassinée. »

C'est à chacun de ces « passants », comme le disait Simone Veil, que ce mémorial de Nancy, installé tout près de la gare, adressera son message de mémoire, pour lui rappeler cette exigence viscérale du souvenir.

Une exigence que nous avons tous au plus profond de nous. Et que j'avais ressentie, avec une intensité inouïe, lors d'un déplacement à Auschwitz. J'y accompagnais une survivante de l'horreur absolue : Esther Senot.

Au milieu de ce silence de cendres et de mort, au milieu de ce vide qui fige l'âme, Esther Senot nous a confié une mission. Elle nous a dit : *« Maintenant, c'est à vous. Vous êtes devenus les témoins des témoins. »*

Les témoins des témoins. En cette **Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation**, cette phrase est une injonction. Elle est un devoir impérieux.

Ce devoir, nous l'assumons tous ensemble aujourd'hui.